

Avis de constitution

SOCIETE « SOLAM SERVICES SARL » en abrégé « SOLAM&SCES »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE AKANDJE II, Lot 769,
Ilot 94

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/2025 , et enregistrés le 03/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLAM SERVICES SARL » en
abrégé « SOLAM&SCES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS,
TRANSPORT ET LOGISTIQUE ,
RESTAURATIONS .
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de
donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE AKANDJE II, Lot 769,
Ilot 94

Dirigeant(s) M SOUMAHORO LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13481 du 16/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79201/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

